

## Conseil communal du 30 août 2011

*Tous les conseillers étaient présents.*

Aucune question n'a été posée.

Le conseil communal a approuvé la **convention de collaboration** entre **commune et CPAS**. L'accord de collaboration veille à ce qu'une politique plus efficace soit menée et à un renforcement du personnel administratif (14 pour, 1 non valable).

Le conseil a marqué son accord avec la **déclaration d'engagement** concernant la désignation d'un **secrétaire commun pour la commune et pour le CPAS** dès que les secrétaires actuels seront pensionnés (9 pour, 5 contre, 1 non valable).

Les **comptes annuels 2010** du **CPAS** ont été approuvés (14 pour, 1 non valable).

La **modification des statuts d'Interelectra**, laquelle sera traitée lors de l'assemblée générale extraordinaire du 28 novembre 2011, a été approuvée (14 pour, 1 non valable).

L'**arrêté du conseil communal** en matière d'**emprunts pour la réfection des routes** (14 juin 2011) a été approuvé par l'Agentschap voor Binnenlands Bestuur (= Agence d'Administration Intérieure). Le conseil en a pris connaissance.

Le **règlement** concernant la **diffusion d'avis commerciaux** a été adapté. La taxe est fixé à un montant forfaitaire de 5 euros par diffusion pour des exemplaires allant jusqu'à 4 pages et à 10 euros par diffusion d'exemplaires de plus de 5 pages (9 pour, 5 contre, 1 non valable).

Le conseil communal a marqué son accord avec la **nouvelle proposition d'achat d'un véhicule de service communal**. Une décision antérieure avait été retirée. L'achat s'avère donc "plus cher" d'un point de vue budgétaire, étant donné qu'il doit entièrement figuré sur le budget sortant, sans tenir compte des recettes reçues pour l'ancien véhicule qui doivent être comptabilisées ailleurs. Celles-ci doivent être comptabilisées en tant que revenus à part. (9 pour, 5 contre, 1 non valable).

Le conseil communal met une **parcelle** située à **Kinkenbergh** (FLC) **en principe à la disposition d'habitants offrant des possibilités de logement** en vue d'une utilisation partielle comme parking non asphalté pour les voitures. Le conseil souhaite ainsi **s'attaquer à la problématique du stationnement** dans le centre de FLC (9 pour, 6 contre).

Le conseil a pris connaissance de l'**approbation** du compte **2007 de la police** par le gouverneur et par l'Agentschap voor Binnenlands Bestuur.